QUESTION UIT-R 280/4

Antennes de station terrienne de réception pour le service   
de radiodiffusion par satellite

(2009)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* qu'il est nécessaire de recueillir des renseignements détaillés sur les diagrammes de rayonnement copolaire et contrapolaire des antennes de station terrienne de réception pour la planification et la coordination des systèmes du service de radiodiffusion par satellite (SRS);

*b)* que la détermination des critères de coordination ou les évaluations des brouillages entre des systèmes à satellites géostationnaires du SRS ou du service fixe par satellite (SFS) ainsi qu'entre des stations terriennes du SRS et d'autres services partageant la même bande de fréquences dépendent, dans une large mesure, de la précision des diagrammes de rayonnement d'antenne de référence utilisés dans les analyses;

*c)* qu'il faut définir avec précision le champ d'application des diagrammes de rayonnement d'antenne (gamme des paramètres d'entrée applicables, bandes de fréquences applicables, etc.);

*d)* que la définition des diagrammes de rayonnement d'antenne et de leur champ d'application doit être fondée sur des mesures, et non sur une analyse théorique;

*e)* que de nouvelles technologies d'antenne (par exemple, antennes à alimentation multiple, réflecteurs non circulaires) sont actuellement largement utilisées;

*f)* que le Bureau des radiocommunications de l'UIT a mis au point une bibliothèque de logiciels de diagrammes de rayonnement d'antenne à utiliser conjointement avec tous les logiciels dont on se sert pour appliquer les procédures pertinentes du Règlement des radiocommunications,

notant

*a)* que des études et des mesures approfondies ont été réalisées pour décrire comme il se doit les diagrammes d'antenne utilisés dans la gamme des 12 GHz, ce qui a conduit à l'adoption des Recommandations UIT-R BO.1213 et UIT-R BO.1443 ainsi que du Rapport UIT-R BO.2029;

*b)* que les liaisons de connexion du SRS sont mises en oeuvre dans des bandes de fréquences attribuées au SRS (Terre vers espace) et que ces liaisons utilisent des antennes conformes aux Recommandations UIT‑R pertinentes de la série S;

*c)* que, pour améliorer leur qualité de fonctionnement, les stations spatiales du SRS utilisent, à l'émission et à la réception, des faisceaux modelés propres à chaque satellite du SRS,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

1 Quelles sont les caractéristiques de rayonnement copolaire et contrapolaire mesurées des antennes de station terrienne de réception du SRS (tant pour la réception individuelle que pour la réception communautaire)?

2 Quels sont les diagrammes de référence pour les composantes copolaire et contrapolaire applicables aux antennes de station terrienne d'émission du SRS (tant pour la réception individuelle que pour la réception communautaire)?

3 Quel est le champ d'application de chaque diagramme de rayonnement d'antenne (bandes de fréquences, valeurs du diamètre d'antenne, etc.)?

4 Quels sont les paramètres nécessaires pour mettre en oeuvre des diagrammes d'antenne de référence dans les outils logiciels développés par le Bureau des radiocommunications de l'UIT?

NOTE – Les travaux futurs entrepris au titre de cette Question devraient avoir pour but de traiter les types d'antennes nécessaires pour les bandes des 17 et 21 GHz attribuées au SRS et au-dessus,

décide en outre

1 que les résultats des études susmentionnées devraient être inclus dans des Recommandations et/ou Rapports appropriés;

2que les études susmentionnées devraient être achevées d'ici à 2025.

Catégorie: S1